



# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la Réunion du Jeudi 16 Mars 2023 à 19 H

### Session ORDINAIRE

Convocations et affichage du 10 Mars 2023

NOM	Prénom	Présents
MME BORDERES	Lydia	<input checked="" type="checkbox"/>
M. WALLET	Didier	<input checked="" type="checkbox"/>
MME CROLA	Cathie	<input checked="" type="checkbox"/>
M. HARDRÉ	Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>
MME AUTIN	Brigitte	<input checked="" type="checkbox"/>
M. CROLA	Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>
MME ARCILLON	Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>
M. POPOT	Didier	
M. CAU	Jean-François	<input checked="" type="checkbox"/>
M. BONNIN	François	<input checked="" type="checkbox"/>
MME MOREIRA	Lydie	<input checked="" type="checkbox"/>
MME GEORGES	Gabrielle	
M. CALLEN	Matias	<input checked="" type="checkbox"/>
MME ARAUJO	Hélène	
MME MARQUES	Clara	
M. GIRARD	Alain	
M. DANGOISSE	Thierry	<input checked="" type="checkbox"/>
MME DUMONT	Valérie	
M. REYJAL	Didier	<input checked="" type="checkbox"/>

**MME Cathie CROLA** été élue secrétaire.

**Conseillers Municipaux en exercice : 19**

**Nombre des Présents : 13**

### **Absents excusés et ayant fourni une procuration de vote :**

MME Héléna ARAUJO a donné procuration à MME Sylvie ARCILLON afin de la représenter.

MME Clara MARQUES a donné procuration à MME Brigitte AUTIN afin de la représenter.

M. Didier POPOT a donné procuration à MME Lydia BORDERES afin de le représenter.

**Absents excusés :** MME Valérie DUMONT, M. Alain GIRARD.

**Absents :** MME Gabrielle GEORGES.

### **La réunion est ouverte à 19 H**

#### **I – Délibération Budget Primitif / Prévisionnel 2023 de la COMMUNE**

MME LE MAIRE informe l'assemblée délibérante que le budget présenté ce soir a été travaillé et validé en Commission Municipale « FINANCES » qui s'est réunie 2 fois.

**Total de la section de fonctionnement : 1 052 396,38 €**

**Dépenses : 899 548,73 €                      Dépenses imprévues : 29 999,65 €**

**Recettes : 979 117 €**

**Résultat de fonctionnement reporté (002) : 73 279,38 €**

**Virement à la section d'investissement (023) : 122 848 €**

**Total de la section d'investissement : 1 083 033,57 €**

**Dépenses : 1 083 033,57 €**

**Recettes : 601 115 €**

**Excédent d'investissement reporté (001) : 159 070,57 €**

**Affectation de résultat (1068) : 200 000 €**

**Virement à la section d'exploitation en recettes : 122 848 €**

MME LE MAIRE demande aux conseillers s'ils ont des questions sur cette délibération, avant de la passer aux votes.

**Résultat du Vote à main levée sur le BP 2023 de la Commune : 16 POUR (Unanimité)**

#### **II – Délibération pour l'attribution et le versement des Subventions communales 2023 aux Associations**

Ce point a été vu en Commission Municipale « Associations, Loisirs et Manifestations » qui est ouverte à tous les conseillers. Un cerfa devait être déposé, complété, par les associations intéressées. Un accompagnement dans leur démarche est possible. Le même tableau basé sur les mêmes critères que l'an dernier a été utilisé pour le calcul des montants. 7 810 euros ont été répartis à partir d'une enveloppe de 10 000 euros.

Amicale des Séniors de BERTHECOURT : **400 euros**

Les Jeux d'enfants : **500 euros**

Anciens Combattants de BERTHECOURT et PONCHON – UMRAC de l'Oise : **400 euros**

Hermes-Berthecourt Athletic Club (HBAC) : **1400 euros**

Gym volontaire de BERTHECOURT : **600 euros**

Musculation et Forme de BERTHECOURT : **530 euros**

E.N.V.O.L. (protection des oiseaux) : **30 euros**

Elles Avec Deux Ailes : **150 euros**

Le Secours Catholique : **100 euros**

Collège de Noailles : **300 euros**

3 collégiens de notre village, suivant les cours de latin de leur établissement, partiront en voyage. Ce dernier, tout compris, coûte 440 euros par collégien.

**Résultat du Vote à main levée : 16 POUR (Unanimité)**

Comité des Fêtes de BERTHECOURT : **2900 euros**

**Résultat du Vote à main levée : 15 voix POUR (Majorité Absolue) et 1 ABSTENTION (MME Brigitte AUTIN)**

Office de la Jeunesse, des Sports et des Services (O. J. S. S.) : **500 euros**

**Résultat du Vote à main levée : 15 voix POUR (Majorité Absolue) et 1 ABSTENTION (M. Matias CALLEN)**

Toutes les associations de Berthecourt n'ont pas déposé de dossier.

M. BONNIN suggère à M. CALLEN de contacter l'association de jeux « Les Audacieux » afin de connaître ses besoins en matière de financement.

Par ailleurs, M. BONNIN annonce que le Tennis Club de HERMES souhaiterait recevoir une subvention au regard de l'initiation que ses intervenants ont pu réaliser au sein du groupe scolaire « Henri DUBREUIL ».

Cette découverte du tennis par des élèves de BERTHECOURT a eu lieu sans contrepartie financière. M. BONNIN se charge de faire le lien avec cette association dans ses démarches pour obtenir une aide de notre collectivité.

### **III – Délibération Modification du tarif de la Salle des Fêtes pour le réveillon du jour de l'An**

MME LE MAIRE propose de réduire le prix de la location pour le réveillon du jour de l'An uniquement et seulement pour les habitants de BERTHECOURT. Un habitant de notre village est susceptible de la réserver pour son Anniversaire le 30 décembre 2023. Ainsi, le tarif passera de 1000 euros à 450 euros.

**Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Unanimité)**

### **IV – Délibération Extension – BT / RT – SOUTER – Rue de la Cavée **Ajournée****

### **V – Délibération Autorisation donnée à MME LE MAIRE à signer la promesse de vente pour la zone à urbaniser rue du Stade**

MME LE MAIRE revient sur la zone à aménager entre les rues du Stade et de Hermes. Plusieurs réunions ont porté sur ce sujet. Le plan référence 19 lots à bâtir à usage d'habitation. Un autre lot concerne la future résidence Séniors comportant 25 logements. Enfin, resteront 4 terrains artisanaux. Seuls ces derniers demeureront propriété de la commune qui les commercialisera. M. WALLET rappelle qu'il s'agit là d'un avant-projet, une fois la promesse de vente signée le permis d'aménager dessinera des contours plus précis.

M. REYJAL demande si des bassins filtrants sont prévus. M. WALLET répond que des bassins classiques seront créés. En outre, les superficies des lots, le bénéfice attendu de la vente et tous les autres éléments avaient déjà été exposés par M. WALLET lors de la dernière réunion de la Commission Municipale « URBANISME & GRANDS PROJETS ».

MME LE MAIRE remémore à chacun que la parcelle complète à aménager avait été rachetée par la Commune à la THELLOISE 271 000 euros. L'entreprise GAUDION avait ensuite acquis une partie du foncier.

M. WALLET ajoute que la Commune de BERTHECOURT conservera notamment une réserve foncière d'une valeur d'environ 300 000 euros. Cela étant, pour les lots artisanaux l'aménageur (filiale de NEXITY) se chargera d'effectuer des travaux, préalables à la vente, d'une valeur estimée à 80 000 euros.

Une autre réserve foncière, à l'entrée du lotissement très paysager, restera propriété de la Commune.

**Résultat du Vote à main levée :**

**14 voix POUR (Majorité Absolue) et 2 ABSTENTIONS (M. Thierry DANGOISSE, M. Didier POPOT)**

### **VI – Délibération Vote des taux d'imposition 2023 (complément taxe d'habitation résidence secondaire)**

MME LE MAIRE souligne que les taxes foncières sur le bâti et le non bâti avaient bien été votées lors de la précédente séance du Conseil Municipal. Il manquait le vote d'une taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15 logements sur les 645 foyers berthecourtois. Elle est de 10,53 %, ne peut être abaissée mais augmentée. De ce fait, 8292 euros viendront donc s'ajouter aux recettes du budget communal.

MME LE MAIRE compare les moyennes nationales et départementales aux taux pratiqués par la Commune de BERTHECOURT. En ce qui concerne la taxe foncière sur le bâti :

Tx moyen national : 38,28 %      Tx moyen départemental : 49,46 %      Berthecourt : 44,87 %

Taxe foncière sur le non bâti :

Tx moyen national : 50,44 %      Tx moyen départemental : 54,95 %      Berthecourt : 49,41 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :

Tx moyen national : 22,98 %      Tx moyen départemental : 23,55 %      Berthecourt : 10,53 %

M. BONNIN défend l'intérêt de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dans la mesure où elle peut inciter à louer ou à vendre un bien plutôt que de le laisser vacant.

**Résultat du Vote à main levée : 16 voix POUR (Unanimité)**

***L'ordre du jour est épuisé à 19 h 48***

## ***Questions diverses des Membres du CONSEIL***

### **MAISON DE MAUPÉOU**

M. WALLET informe l'assemblée délibérante que le Conseil d'Administration de l'EPSMS « L'Âge Bleu » a validé la cession de la Maison de MAUPÉOU à la Commune de BERTHECOURT. Une fois l'acte administratif / l'acte notarié signé, ce bâtiment redeviendra le bien de notre Collectivité.

Aucun EHPAD ne pourra voir le jour à cette adresse mais d'autres projets sont à l'étude (foyer pour femmes victimes de violences conjugales, accueil d'enfants handicapés...). L'idée, comme le confirme M. WALLET à MME ARCILLON, est de ne pas vendre le bâti.

### **BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE**

MME LE MAIRE indique qu'ALMIDIAG (PONCHON) est toujours en pourparlers avec la Commune de BERTHECOURT avant un éventuel achat. Des chiffrages ont été effectués par des entreprises de travaux mais la réponse d'ALMIDIAG se fait attendre. Cette société, spécialisée dans le diagnostic immobilier, installerait son agence au rez-de-chaussée pour louer 1 à 2 logements à l'étage.

### **VIDÉOPROTECTION**

MME LE MAIRE précise que l'installation de caméras supplémentaires aux entrées de village sera finalisée fin avril 2023. Une demande d'affiliation au Centre de Supervision Départemental de l'Oise va être introduite. Les images des vidéos pourront dès lors être visionnées par des opérateurs de cette structure et servir de point de départ à une verbalisation des actes d'incivilité notamment.

### **ACTE DE VANDALISME**

MME LE MAIRE annonce que la bâche de la Défense Incendie située au Moulin de Conflans a été intentionnellement percée. Un dépôt de plainte a été effectué. Le coût de la réparation s'élève à 1740 euros et son remplissage en eau à 1680 € toutes taxes comprises. La vidéoprotection, à cet endroit, sera sûrement la bienvenue.

### **HAUTS-DE-FRANCE PROPRES**

MME LE MAIRE remercie par avance les bénévoles participant les 17 et 18 mars 2023 aux opérations « Hauts-De-France Propres », le vendredi matin avec le groupe scolaire « Henri DUBREUIL » et le samedi matin avec le grand public (habitants, volontaires des communes alentours...), afin de nettoyer notre village et ses abords (chemins, marais, sous-bois...).

### **REPAS ASSOCIATIF**

M. CALLEN invite les élus et les associations à se rencontrer lors d'un repas associatif qui aura lieu le samedi 25 mars 2023 à midi. Une quinzaine de participants sont d'ores et déjà attendus.

### **INSTALLATION D'UNE CHARRUE**

Courant avril, une charrue, repeinte, sera installée près du puits surplombant le chemin piétonnier à l'angle des rues du Château et Jules Ferry. L'aide de Monsieur Aurélien SOENEN sera sollicitée.

**A 20 h 04, MME LE MAIRE lève la séance en l'absence de public.**

**Fin des débats : 20 h 04**

**Fait à BERTHECOURT, le 24 mars 2023**

**Le Maire,  
Lydia BORDERES**



Mairie de BERTHECOURT >>> 30 rue du Château 60370 BERTHECOURT  
Standard téléphonique : 03 44 07 54 92 Télécopie : 03 44 07 57 21  
Courriel : [mairieberthecourt@orange.fr](mailto:mairieberthecourt@orange.fr)